



Label Prévention des infections ICH

Les pratiques de prévention et contrôle de l'infection ont été évaluées et jugées conformes aux critères fixés par le référentiel label ICH (version 3 datant du 16.09.2022), au sein de :

LA RÉSIDENCE LA CHARMAIE

1893 Muraz

Date de l'audit d'attribution : 26 janvier 2023

Validité du certificat : du 26 janvier 2023 au 25 janvier 2026
Sous réserve du respect des critères du label ICH

Fait à l'ICH à Sion, le 24 février 2023

Catherine Schüttel
Infirmière
Experte en Prévention des Infections
Associées aux Soins (EPIAS)

Dr Frank Bally
Coordinateur médical PCI
Service des maladies infectieuses

Prof. Stéphane Emonet
Médecin chef de service
Service des maladies infectieuses